

## DELIBERATION

### CFVU-061-2015

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 116 ;  
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers,  
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 octobre 2015.

**Objet de la délibération :** Dossiers FSDIE

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 19 octobre 2015 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Les dossiers FSDIE sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

**A Angers, le 20 octobre 2015**

Le Vice-président CFVU

**Didier PELTIER**

**SIGNÉ**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **23 octobre 2015**

**PROPOSITION DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE - DOSSIERS FSDIE**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>Subvention demandée</b>	<b>Subvention proposée</b>
<b>AGENA</b>	GALA du 21/11/2015	1100.00 €	<b>1100.00 €</b>
<b>BDE ECO</b>	CONGRES NATIONAL 6/7/8 NOVEMBRE 2015	3000.00 €	<b>1160.00 €</b>
<b>AEM MIAF</b>	VOYAGE DECOUVERTES CULTURELLES A PARIS 22/23 OCTOBRE 2015	542.00 €	<b>542.00 €</b>
<b>Fé2A</b>	ANJOUR BY NIGHT - OCTOBRE 2015	200.00 €	<b>200.00 €</b>
<b>Total dossiers FSDIE</b>		4842.00 €	<b>3002.00 €</b>
<b>DEPENSES ANNEXES CAMPUS DAY (Voir détail ANNEXE 1)</b>	PROGRAMMATION/ANIMATION TRANSPORT RESTAURATION		<b>12530.00 €</b>
<b>CVE DU 5/10/2015</b>		<b>16.56 %</b>	<b>15532.00 €</b>
CFVU du 29/06/2015		<b>22.77 %</b>	<b>21354.00 €</b>
CFVU du 13/01/2015		<b>19.04 %</b>	<b>17855.00 €</b>
CFVU du 10/03/2015		<b>11.26 %</b>	<b>10567.00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>69.64 %</b>	<b>65308.00 €</b>

**BUDGET 2015 : 93 776,00 €**

**Reliquat 2015 : 28468.00 € soit 30 %**

**Prévisionnel : AIDE AU FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS LABELLISEES**

**50 X 300.00 € = 15000.00 € maximum**

## ANNEXE 1

## CAMPUS DAY 2015

**DEPENSES ANNEXES CAMPUS DAY / Animations/Restauration étudiants/Transports  
Etudiants et programmation artistique**

Prestataires	CAMPUS DAY 24/09/15	FACTURES	CAMPUS DAY 2014
<b>CAA - Société des transports par autocars</b>	Autocars ANGERS-CHOLET-SAUMUR	<b>3 538,00 €</b>	<b>3247.00 €</b>
<b>CHAP PAYS</b>	Location de matériel pour les stands des associations	<b>400,00 €</b>	<b>PROGRAMMATION ANIMATIONS DIVERSES 6580.00 €</b>
<b>MA SCENE</b>	Concert Arno Gonzales Live + Scouap Visual Act	<b>1 725,00 €</b>	
<b>LA MAQUINA</b>	Atelier de sérigraphie	<b>700,00 €</b>	
<b>FISHBRAIN</b>	CONCERT	<b>600,00 €</b>	
<b>CIE LES TALONS NOIRS</b>	Représentation Animals Fantasy	<b>2 000,00 €</b>	
<b>POUR MA POMME</b>	fanfare BIG JOHANNA	<b>1 600,00 €</b>	
<b>EPCC LE QUAI</b>	Représentation Zenzilé + représentation Psychanalyse comme sport de combat	<b>1 900,00 €</b>	
<b>CROUS PARTICIPATION ETUDIANT</b>	0,15 X 450 étudiants	<b>67,50 €</b>	<b>1000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 530.50 €</b>	<b>10827.00 €</b>

➤ **2014 : 3500 étudiants - 10827,00 € : 3500,00 € = 3.09 €/étudiant**

➤ **2015 : 4000 étudiants - 12530.00 € : 4000,00 € = 3.13 €/étudiant**

**NOM DE L'ASSOCIATION : AGENA**  
**NOM DU PROJET : GALA**  
**DATES DE REALISATION DU PROJET DU 21/11/2015**

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Organisation d'une soirée de type gala avec les anciens du master. Cette soirée comprend une fin d'après-midi jeux, un apéritif, un repas organisé avec un traiteur puis une soirée dansante.

Le principal objectif de cette soirée est le développement du réseau professionnel des participants. Les étudiants peuvent ainsi prendre contact avec d'anciens élèves, se renseigner sur leur parcours et tenter de décrocher des stages. Les anciens élèves peuvent reprendre contact avec des personnes perdues de vue, reprendre contact avec les différents enseignants et connaître les nouvelles générations du master SIE.

#### RESULTATS ATTENDUS OU RETOMBES POUR L'UNIVERSITE

Les étudiants visés sont les étudiants inscrits au master SIE en première année et deuxième année soit une trentaine de personnes. Le corps enseignant de ce master est aussi convié ainsi que les anciens élèves avec un objectif de 100 personnes présentes.

AIDE DEMANDEE : **1100.00 €**  
AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 05/10/2015  
 FAVORABLE  
MONTANT : 1100.00 €

#### Avis commission

Les membres de commission vie étudiante demandent à l'association de prévoir un co-voiturage et un service de prévention.

Il est demandé également aux étudiants de prévenir la direction de l'UFR Sciences de l'organisation de cet évènement et de voir si un partenariat avec la composante est envisageable.

**La subvention accordée correspond aux critères de la Charte FSDIE - CFVU\_20141201\_DS 4**

#### **2.4 CONDITIONS PARTICULIERES**

Certains types de projets peuvent être subventionnés par le FSDIE, selon un régime spécifique : GALAS

- Évènement festif organisé par une association étudiante pour valoriser une formation ou une composante auquel participeraient des étudiants, mais aussi des personnels de la composante et des anciens étudiants (cocktail, repas soirée dansante...).
- Versement d'une part fixe d'un montant de **600 €** pouvant faire l'objet d'un acompte
- 5 €/participant jusqu'à 200 personnes versés sur justificatifs à la suite du Gala
- 3 €/participant à partir de la 201ème personne versés sur justificatifs à la suite du Gala

**LA PARTICIPATION FORFAITAIRE DES ETUDIANTS PARTICIPANTS NE DEVRA PAS EXCEDER 30 €/ETUDIANT.**

## BUDGET PREVISIONNEL

**A présenter impérativement sous cette forme**

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% <sup>age</sup> total		en euros	% <sup>age</sup> total
<b>1. HORS VALORISATION</b>					
<u>1. frais administratifs</u> (extension d'assurance, ...)  <u>2. Matériel :</u>  <div style="margin-left: 40px;">                     Achat 135,33 € 3,58 %  <i>Dont Décoration 101,2 € 2,68 %</i>  <i>Dont fournitures 34,13 € 0,90 %</i> </div> <div style="margin-left: 40px; margin-top: 10px;">                     Location 514,08 € 13,61 %  <i>Dont vaisselle 164,08 € 4,34 %</i>  <i>Dont DJ + sono 350 € 9,27 %</i> </div> <u>3. Frais de déplacement</u>   <u>4. Frais de séjour</u> (hébergement, catering, ...)  - Location salle 1150 € 30,45 % - Traiteur 1408,30 € 37,29 % - Boissons 569,07 € 15,07 % (jus de fruit, coca)  <u>5. Frais de mission, honoraires ou cachets</u>   <u>6. Droits d'auteur (Sacem, SACD)</u>   <u>7. Communication</u> (affiches, flyers, mailing, ...) <u>8. Autres</u>			<u>1. Ressources propres de l'association :</u>  <div style="margin-left: 40px;">                     Participants 2350 € 62,22 %   <i>Dont places : 25€ pour 70 personnes 1750 € 46,34 %</i>  <i>Dont places : 20€ pour 30 personnes 600 € 15,89%</i> </div> <div style="margin-left: 40px;">                     Vente de produits 326,78 8,65 %                 </div> <u>2. Subventions publiques sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)  <div style="margin-left: 40px;">                     FSDIE : <b>1100 €</b> 29,13 %  <i>Dont part fixe : 600 € 15,89 %</i>  <i>Dont par personnes : 5 € 500 € 13,24 %</i> </div> <div style="margin-left: 40px;">                     Collectivités locales                      Autres                 </div> <u>3. Subventions privées sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)  <u>Autres ressources attendues :</u> (précisez)		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	3776,78 €	100 %	<b>TOTAL RECETTES</b>	3776,78 €	100 %

Attention : le budget doit obligatoirement être équilibré (recettes = dépenses)

**NOM DE L'ASSOCIATION : BDE ECO**  
**NOM DU PROJET : SEMINAIRE NATIONAL DES ETUDIANTS EN SCIENCES SOCIALES**  
**DATES DE REALISATION DU PROJET : 6-7 ET 8 NOVEMBRE 2015**

#### DESCRIPTIF DU PROJET

Ce séminaire constitue un rassemblement national d'étudiants en sciences sociales, réunis à travers le réseau de l'UNEDSEEP (union nationale des étudiants en droit, AES, sciences économiques, politiques et sociales), une organisation représentative apolitique. A travers différents parcours de réflexion correspond à des profils d'étudiants divers, ce séminaire se propose d'organiser plusieurs tables rondes et formations autour des sujets actuels touchant les étudiants en sciences sociales. Il sera aussi l'occasion de tenir l'Assemblée générale de l'UNEDSEEP, organisation marraine de l'événement.

Ce séminaire a pour objectif de familiariser les participants étudiants avec la vie associative et représentative étudiante, et les grands débats actuels autour des études en sciences sociales. Il se propose également susciter une émulsion parmi les participants afin d'avancer vers des solutions apolitiques et indépendantes concernant les grands sujets de la vie étudiante en sciences sociales.

#### RESULTATS ATTENDUS OU RETOMBES POUR L'UNIVERSITE

Ce séminaire se propose de réunir sur le week-end des 6, 7, 8 novembre 2015 des étudiants en sciences sociales de l'Université d'Angers et d'autres régions de France, afin de les familiariser avec la vie associative et représentative étudiante ainsi que de susciter une émulsion et approcher vers des solutions indépendantes sur les grandes questions actuelles de la vie étudiante, plus particulièrement concernant le domaine des sciences sociales. Il sera aussi l'occasion de tenir l'Assemblée générale de l'UNEDSEEP, l'organisation marraine de l'événement.

**AIDE DEMANDEE : 3000.00 €**

**AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 05/10/2015**

**☐ FAVORABLE MONTANT : 1160.00 €**

#### Avis de la commission vie étudiante

La commission étudiante décide de ne pas attribuer l'intégralité de la subvention. Le dossier FSDIE présenté par l'association n'est pas suffisamment structuré.

Le programme de ce séminaire n'a pas pu être présenté dans sa globalité, le détail des tables rondes et des intervenants n'est pas encore finalisé.

Il y a un manque de lisibilité sur la fréquentation des étudiants angevins et sur la valorisation de cet événement pour l'université.

Certains devis ne sont pas fournis.

La commission vie étudiante décide de prendre en compte les dépenses correspondant à la logistique et aux devis joints dans le dossier

- Location des lieux : 493.50 €
- Hébergement : 1500.00 €
- Aménagement des lieux : 225.00 €
- Frais de déplacement : 100.00 €

**Soit un total de : 2318.50 € à hauteur de 50 % soit 1160.00 €**

**BUDGET PREVISIONNEL**

**A présenter impérativement sous cette forme**

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% <sup>age</sup> total		en euros	% <sup>age</sup> total
<b>1. HORS VALORISATION</b>					
<u>1. frais administratifs</u> (extension d'assurance, ...)			<u>1. Ressources propres de l'association :</u>		
<u>2. Matériel :</u>			Participants	3350.00 €	51.34 %
Aménagement des lieux	<b>225.00 €</b>	3.44 %	40.00 €/participants extérieurs 15.00 €/ participants angevins		
			Vente de produits	175.00 €	2.68 %
<u>3. Frais de déplacement</u>	<b>100.00 €</b>	1.53 %	<u>2. Subventions publiques sollicitées :</u>		
Frais de séjour (hébergement) 125 nuitées X 12,00 €	<b>1500.00 €</b>	22.98 %	(précisez le nom du financeur)		
			FSDIE :	3000.00 €	45.97 %
- Location salle (3 jours/2 nuits)	<b>493.50 €</b>		Collectivités locales		
<b>Restauration</b>			Autres		
<b>Vendredi soir</b> 60 pers x 9.00 €	540.00 €				
<b>Samedi soir</b> Traiteur : 100 x 15.00 €	1500.00 €				
Repas samedi /2 petits déjeuners et boissons	1700.00 €				
	3740.00 €	57.30 %			
<u>5. Frais de mission, honoraires ou cachets</u>			<u>3. Subventions privées sollicitées :</u>		
			(précisez le nom du financeur)		
<u>6. Droits d'auteur</u> (Sacem, SACD)			<u>Autres ressources attendues :</u>		
			(précisez)		
<u>7. Communication</u> (affiches, flyers, mailing, ...)	467.50 €	7.15 %			
<u>8. Autres</u>					
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6525.00 €</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>6525.00 €</b>	<b>100 %</b>

Attention : le budget doit obligatoirement être équilibré (recettes = dépenses)

**NOM DE L'ASSOCIATION : AEM MIAF**  
**NOM DU PROJET : VOYAGE A PARIS**  
**DATES DE REALISATION DU PROJET : 22/23 OCTOBRE**

#### **DESCRIPTIF DU PROJET**

##### **Descriptif du projet :**

Voyage d'étude s'effectuant à Paris. La volonté étant d'effectuer un point de vue des arts de la France au sein du terrain. Plusieurs visites sont organisées dans ce sens : Opéra Garnier, fondation Pierre Bergé, Maison européenne de la Photographie, etc. Le but étant de rassembler et d'intégrer les deux promotions de MIAF.

##### **Objectifs du projet :**

De faire découvrir l'étendue (ou au moins une partie) des domaines et des métiers auxquels la formation nous prépare, ainsi que de rencontrer des professionnels, ce qui peut nous être bénéfique pour d'éventuels stages ou pour le mémoire. Enfin, créer une forte cohésion de groupe au sein des deux promotions.

**AIDE DEMANDEE : 543.00 €**

**AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 16/06/2015**

FAVORABLE

**MONTANT : 543.00 €**

#### **Avis de la commission vie étudiante**

Il est conseillé aux étudiants d'aller lors de ce voyage à la rencontre de professionnels pour avoir des retours d'expériences sur leur parcours.

Il leur également proposé de solliciter le soutien de leur composante et communiquer sur le site de l'université à leur retour, notamment en postant des vidéos afin de valoriser leur voyage et de le faire partager.

**BUDGET PREVISIONNEL**

**A présenter impérativement sous cette forme**

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% <sup>age</sup> total		en euros	% <sup>age</sup> total
<b>1. HORS VALORISATION</b>					
1. frais administratifs (extension d'assurance, ...)			1. Ressources propres de l'association :		
2. Matériel :			Participants	3219.00 €	80.65 %
			87,00 € x 37 personnes		
			Association	229,00 €	5.73 %
<b>Frais de transport</b>			2. Subventions publiques sollicitées :		
<b>37 personnes</b>	1675.00 €		(précisez le nom du financeur)		
ANGERS/PARIS A/R	518.00 €				
Métro (2 jours/37 personnes)					
	<b>2193.00 €</b>	<b>54.94 %</b>			
<b>Frais de séjour (hébergement)</b>					
Auberge de jeunesse du Louvres	<b>619.00 €</b>	15.5 %	FSDIE :	<b>543.00 €</b>	<b>13.60 %</b>
37 personnes					
Hébergement et repas chauffeur car	<b>168.00 €</b>	4.2 %			
<b>Visites de sites et d'entreprises culturelles</b>					
Fondation Yves St Laurent	305.00 €				
Opéta GARNIER	400.00 €				
Maison européenne de la photographie	83,00 €				
Musée de Montmartre et Jardins Renoir	222.00 €				
	<b>1011.00 €</b>	25.33 %	Collectivités locales		
5. Frais de mission, honoraires ou cachets			3. Subventions privées sollicitées :		
			(précisez le nom du financeur)		
6. Droits d'auteur (Sacem, SACD)			Autres ressources attendues :		
			(précisez)		
7. Communication (affiches, flyers, mailing, ...)					
8. Autres					
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3991.00 €</b>	100 %	<b>TOTAL RECETTES</b>	3991.00 €	100 %

Attention : le budget doit obligatoirement être équilibré (recettes = dépenses)

**NOM DE L'ASSOCIATION : FE2A**  
**NOM DU PROJET : ANJOU BY NIGHT – VISITES NOCTURNES DU PATRIMOINE**  
**DATES DE REALISATION DU PROJET : OCTOBRE 2015**

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Visites nocturnes des chefs d'oeuvre patrimoniaux de l'Anjou. De manière vivante, en mettant à profit les différents talents de ses associations adhérentes, la Fé2A se propose d'organiser des visites conçues spécialement pour les étudiants.

Ces événements seront dédiés aux étudiants de l'Anjou. Proposés tout d'abord à Angers, ces soirées culturelles pourront par la suite s'étendre à toute la région afin de toucher les étudiants d'autres villes (Saumur, Cholet) et de les pousser à découvrir non seulement leur ville mais l'ensemble de la région.

Les étudiants n'allant pas vers la culture, c'est à la culture d'aller vers eux. Il s'agit donc de placer les horaires de ces visites sur les habitudes de sortie des étudiants. Afin de toucher un nombre d'étudiants maximal, ces visites seront animées de différentes manières.

Le projet aura aussi pour objectif de réunir l'ensemble des étudiants, quels que soient leurs filières et leurs campus, sans oublier les étudiants étrangers.

**Lieux envisagés**

Les soirées Anjou by Night débiteront dans les quartiers historiques de la ville d'Angers tels que la Cité ou la Doutre. En effet, s'agissant de la voie publique, cela ne nécessite pas d'arrangement avec les propriétaires et responsables de lieux (ce qui n'empêchera pas les riverains d'être respectés et la mairie d'être prévenue), ce qui permettra donc de lancer le projet et de le tester avant d'ouvrir à des lieux privés ou dépendants d'institutions spécifiques. De plus, les propositions de visites guidées de ces lieux sont très peu nombreuses. Pourtant, ce sont des endroits que les étudiants peuvent être amenés à traverser régulièrement. Ils pourront donc être facilement intéressés à l'idée d'apprendre l'histoire des petites ruelles et des belles demeures qu'ils croisent.

Si le projet plaît aux étudiants, la Fé2A pourrait alors proposer, en accord avec les institutions concernées, des lieux diversifiés aussi bien au niveau de leurs spécialités que géographiquement

**Organisation des visites**

Entre 21h et minuit et sur présentation de leur carte étudiante, les jeunes auront accès pour 2€ à une soirée riche et animée.

Par petits groupes d'une dizaine, les étudiants pourront suivre un parcours préalablement défini accompagné par un guide bénévole (étudiant aussi et préalablement briefé). Ce dernier aura pour mission de leur transmettre les éléments clés ainsi que quelques petites anecdotes sur le lieu, de répondre à leurs questions et s'assurer du bon comportement des visiteurs.

Il sera proposé aux associations transversales adhérentes à la Fé2A de participer à travers de petits intermédiaires artistiques placés en différents lieux des visites, permettant ainsi de diversifier les moyens d'animation et de transmission du patrimoine. De même : thème, costumes, flambeau... seront autant d'éléments qui permettront aux étudiants de plonger au coeur de l'histoire et de leur diffuser d'autant mieux le message culturel.

**Avis commission :**

Il est conseillé aux étudiants de se rapprocher de l'office de tourisme pour recevoir la formation préalable pour accompagner les étudiants dans les visites et aussi de voir avec les étudiants inscrits en licence de guide conférencier s'ils pourraient apporter leur savoir faire dans le cadre de cette action.

Des étudiants pourraient même assurer le guidage. **La commission ne prendra pas en charge les frais liés aux dégustations de vins prévus à l'issue de ces visites.** Les 200.00 € pour le buffet ne sont pas pris en compte dans le calcul du FSDIE

C'est la première action de ce projet qui doit se dérouler sur l'ensemble de l'année universitaire.

Il est demandé aux étudiants de présenter un projet avec le programme détaillé et le budget prévisionnel pour l'année entière et de préciser dans ce dernier les liens avec l'office du tourisme et la licence professionnelle de guide conférencier.

AIDE DEMANDEE : 200.00 €

AVIS DE LA COMMISSION VIE ETUDIANTE DU 5/10/2015

FAVORABLE

MONTANT : 200.00 €

**BUDGET PREVISIONNEL**

**A présenter impérativement sous cette forme**

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant		Nature	Montant	
	en euros	% <sup>age</sup> total		en euros	% <sup>age</sup> total
<b>1. HORS VALORISATION</b>					
<u>1. frais administratifs</u> (extension d'assurance, ...)			<u>1. Ressources propres de l'association :</u>		
<u>2. Matériel :</u>			vente des places : 2.00 € 100 personnes	<b>200.00 €</b>	24.27
Achat accessoires	<b>100.00 €</b>	12.13	association	<b>74.00 €</b>	
<b>Frais de séjour (hébergement)</b>			<u>2. Subventions publiques sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)		
Buffet	<b>200.00 €</b>	24.27	FSDIE :	<b>200.00 €</b>	32.05 %
%			Collectivités locales		
<u>5. Frais de mission, honoraires ou cachets</u>			<u>3. Subventions privées sollicitées :</u> (précisez le nom du financeur)		
<u>6. Droits d'auteur</u> (Sacem, SACD)			<u>Autres ressources attendues :</u> (précisez)		
<u>7. Communication</u> (affiches, flyers, mailing, ...)			CULTURE ACTION	100.00 €	
Impression affiches			Partenariats	100.00 €	
Impression flyers	50.00 €		FRIEP	150.00 €	
Impression des places	125.00 €				
Impression des dossiers (partenariats)	50.00 €				
	60.00 €				
<b>total</b>	<b>285.00 €</b>	34.58	<b>total</b>	<b>350.00 €</b>	42.47
<u>8. Autres</u>	<b>100.00 €</b>	12.13			
Visite préparatoire avec guide	<b>139.00 €</b>	16.86	<b>Base de calcul du FSDIE</b>	<b>624.00 €</b>	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>824.00 €</b>	100 %	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>824.00 €</b>	100 %

Attention : le budget doit obligatoirement être équilibré (recettes = dépenses)